



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12/02/2022

# PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-1 : LA FERME DU MONT ROUGE

Edition : 24/01/2022

## 1 Présentation des sites

### 1.1 Localisation



Ferme du Mont rouge, La  
Condemine, RD146, 71250  
Blanot

Parcelle 000 / 0B / 0445

Générateur PV raccordé au  
réseau, réparti sur le pan Sud  
du hangar agricole servant de  
stabulation.



## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-1 : LA FERME DU MONT ROUGE

### 1.2 Contraintes d'urbanisme

---

Parcelle soumise au Règlement National d'Urbanisme.

Hors périmètre de protection des monuments historiques.

### 1.3 Description du bâtiment

---



Ci-dessus, pignon Ouest et façade Sud.

Conception de Jérôme RAMAGE, architecte DESA, à Beaujeu.

Couverture en tôles d'acier nervurées (TAN) : plaques de 1 m de large et 333 mm de pas d'onde.

Construit en 2018, selon un permis de construire intégrant la solarisation optimale du bâtiment : toiture à pans dissymétriques dont l'orientation du plus grand pan est plein Sud.

Le pan Sud a une longueur d'égout de 51 m et une longueur de rampants de 16 m, pente de 20°.

Le fabricant, l'entreprise CHARVET, basée à Trambly, n'a pas respecté la disposition des plaques translucides sur le pan Nord. Le propriétaire se charge de lui faire reprendre cette disposition, avant la pose de la centrale PV.

L'entreprise CHARVET n'a pas respecté les disposition des Directives Techniques unifiées applicables aux tôles d'acier nervurées (DTU 40.35) au niveau de la protection des rives Ouest et Est. Ce point est en négociation entre le propriétaire et CVSSB.

Aucun renforcement n'est à réaliser. Le propriétaire fournira les éléments prouvant le respect de la surcharge prévue au permis de construire par la présence de modules PV.



## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-1 : LA FERME DU MONT ROUGE

Charpente **est** en bois, de type traditionnel.



La pose des échafaudages se fera sur un sol stabilisé. Leur hauteur est modérée.

### 1.4 Masques potentiels et albédo

Aucun masque proche, à la l'heure actuelle.

Albédo variable selon la couverture du terrain au Sud : en 2020, il s'agissait d'un champ donc avec une alternance de terre labourée et de **de**-couvert végétal.

## 2 Centrale PV

### 2.1 Champs PV

Les fixations seront du type **surimposition** pour tôles d'acier nervurées. Puissance de la centrale attendue : entre **143** et **156 kWc**, en fonction du modèle de modules PV retenu :

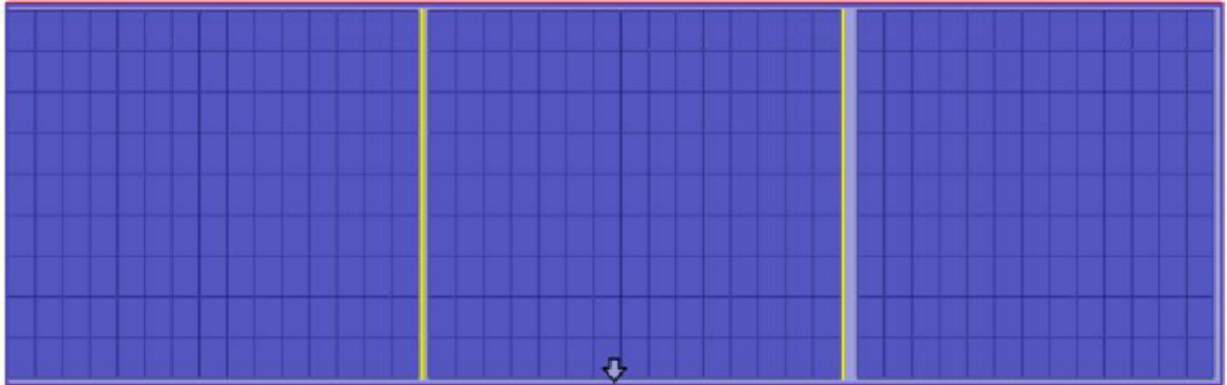
- VOLTEC VSMD 390 TARKA 126 : 143 kWc, calepinage ci-dessous :





## SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-1 : LA FERME DU MONT ROUGE

- DUALSUN FLASH 405 HALF-CUT : 156 kWc, calepinage ci-dessous :



### 2.2 Descriptif de la partie électrique

---

Deux onduleurs centralisés : un de 50 kVA et un de 100 kVA.

Deux abris en bois, à situer contre la façade Sud, sans arrêt d'urgence.

Raccordement imposant la création, par ENEDIS, d'un poste de transformation HTA/BT, à situer sur le domaine public, disponible de l'autre côté de la RD 146. Ce poste sera alimenté depuis un branchement HTA effectué au croisement de la ligne HTA voisine lorsqu'elle traverse la RD 146, à plus de 400 m au Nord.

ENEDIS implantera ses coffrets en limite de la parcelle.

Une tranchée rejoindra les deux abris d'onduleurs et les coffrets ENEDIS et protégera les câbles évacuant la production.

Branchement demandé pour 150 kVA donc pas de limitation de la production des onduleurs.

### 3 Étude de potentiel PV

---

Le potentiel PV est estimé à près de 1.250 h/an